



VILLE
DE
ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

DECISION MUNICIPALE

N° 2022 / 343

DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA MISE EN LUMIERE DE LA VIE ET L'ŒUVRE DE MARCEL PAGNOL

Jean CAYRON, Maire de la Commune de ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122.22
VU la délibération N° 13 en date du 09 juillet 2020, modifiée par la délibération n°26 du 04 mars 2021, par laquelle le Conseil Municipal de la Commune a délégué sans aucune réserve, à son Maire, et pour la durée du mandat, une partie de ses attributions en le chargeant de prendre les décisions qui s'imposent à l'égard des matières énumérées à l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
VU l'arrêté municipal N°2022/344 en date du 4 octobre 2022 portant délégation de fonction et de signature à Madame Carole SCHWALLER en matière de subventionnement,
CONSIDERANT que la commune propose de mettre en lumière l'écrivain, le dramaturge et le cinéaste Marcel Pagnol sur son enfance provençale, son parcours, son œuvre, au travers d'une programmation transversale, sur tout le territoire communal, d'avril à octobre 2023,
CONSIDERANT que la Commune souhaite organiser sur ce thème des actions culturelles, patrimoniales, pédagogiques et artistiques,
CONSIDERANT que la Commune souhaite un accès à cet événement au plus grand nombre en l'organisant sur ses trois quartiers, La Bouverie, Le Village et Les Issambres,
CONSIDERANT le plan de financement annexé,

DECIDE

ARTICLE 1^{er} : De demander à tout organisme financeur l'attribution de subventions liées à la mise en œuvre d'actions communales, notamment à la Région Sud P.A.C.A. et au Département du Var, sans limite de montant, pour l'organisation de l'événement Marcel PAGNOL.

ARTICLE 2 : D'approuver et de signer l'acte d'engagement et respecter les conditions du subventionnement départemental et régional.

ARTICLE 3 : Les crédits nécessaires à la dépense seront inscrits au budget communal.

ARTICLE 4 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et pourra être contestée dans un délai de deux mois à compter de la date de publication ou de notification :

- Par un recours gracieux,
- Par un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Toulon,
- Par la saisine de Monsieur le Préfet du Var en application de l'article L 2131-8 du Code Général des Collectivités territoriales.
- Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique citoyens accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

Fait à Roquebrune-sur-Argens, le, **14 NOV. 2022**

Pour le Maire, par délégation
Carole SCHWALLER
Conseillère municipale déléguée



AR Prefecture

083-218301075-20221114-DEM2022343-AU
Reçu le 14/11/2022

DEPARTEMENT DU VAR

COMMUNE DE ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE

Événement Marcel PAGNOL

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Coût de l'opération TTC	Financement TTC
Mise en lumière de la vie et l'œuvre de Marcel PAGNOL 45 500,00 €	
	<u>Région Sud PACA</u>
	Quote part de 30% 13 650,00 €
	<u>Département du Var</u>
	Quote part de 30% 13 650,00 €
	Recettes (7,7%) 3 500,00 €
	<u>Autofinancement communal (32,30%)</u> 14 700,00 €
TOTAL TTC 45 500,00 €	TOTAL TTC 45 500,00 €



PROJET MARCEL PAGNOL

Estimation prévisionnelle TTC

AR Prefecture

083-218301075-20221114-DEM2022343-AU
Reçu le 14/11/2022

Dépenses	
INAUGURATION , (présence potentielle de Nicolas PAGNOL) <i>avec création de fresques, lectures professionnelles, hébergements invités d'honneur...</i>	4 000 €
ACTIONS CULTURELLES , Avec: Création et impression de deux expositions en partenariat avec Nicolas Pagnol Conférence par l'association "Les amis de Marcel Pagnol": prestation, hébergement, défrailements,... Représentation théâtrale "La femme du boulanger", par la Cie Baudracco: prestation, hébergement, défrailements,... projection en plein air "le temps des secrets" acquisitions et valorisation "fonds Pagnol" en médiathèques	8 000 € 500 € 10 500 € 1 400 € 1 500 €
ACTIONS PATRIMONIALES , Avec: Promenade théâtralisée "Souvenirs des collines" par la Cie "Dans la cour des grands": prestation, hébergement, ... Randonnée "Du rocher de Roquebrune au Garlaban": autocariste, guide,...	4 000 € 2 000 € 500 €
ACTIONS PEDAGOGIQUES , Avec: Programmation spécifique pour les publics scolaires : interventions en médiathèques, promenade théâtralisée "Souvenir des collines", rencontre avec un bédéiste, randonnée dans les collines d'Aubagne, ... Programmation spécifique pour les centres de loisir : interventions en médiathèques, conteurs professionnels provençaux, randonnée dans les collines d'Aubagne, jeux d'autrefois...	6 000 € 1 600 €
ACTIONS ARTISTIQUES , Avec: Animation Street Art: 3 graphes: 9 créations Adaptation des œuvres de Marcel en bande-dessinée: Exposition de planches préparatoires Exposition de photographies dans le cadre du festival "Ecrire avec la lumière"	4 000 € 1 000 € 500 €
Total dépenses	45 500 €
Recettes	
Randonnée à Aubagne	1 500 €
Représentation théâtrale	2 000 €
Total recettes	3 500 €

A Roquebrune-sur-Argens,

Carole SCHWALLER,
Conseillère municipale déléguée